

## CONSEILS POUR MAITRISER SON IDENTITE NUMERIQUE ET SA VIE PRIVEE

### Réfléchissez avant de publier

- Tout n'est pas bon à dire
- Respectez les autres: ne faites pas aux autres ce que vous ne voudrez pas que l'on vous fasse
- Ménagez vos propos : Attention tout le monde peut vous lire
- Ne pas porter atteinte à la vie privée d'autrui: injure, diffamation, haine raciale

### Attention aux photos que vous publiez:

- De vous-même ou d'amis, de proche: elles peuvent vous porter tort dans l'avenir.
- Prise sur un site sans demande d'autorisation constitue une infraction à la loi sur le droit de l'image

### Sécurisez vos comptes:

- Utilisez des pseudonymes jamais de nom
- Créez vous plusieurs adresses e-mail selon les utilisations: boîte amis, travail, loisirs: publicités...
- Attention aux mots de passe: ils doivent être composés de 6 à 8 caractères et comporter des chiffres, symboles, lettres majuscules et minuscules.

### Vérifiez vos traces:

- Restez vigilant quant aux informations que vous donnez volontairement: certaines ne sont pas utiles et restent facultatives lors d'inscription sur un site
- Contrôlez régulièrement vos traces involontaires en saisissant votre nom dans un moteur de recherche

### Faites le ménage après avoir surfé:

- Notamment après une connexion sur un ordinateur extérieur, pensez à déconnecter vos comptes et fermer vos sessions.
- Effacez l'historique de vos recherches

## LE NET ET SES LOIS

### ● **Propriété intellectuelle:**

Concerne le contenu intellectuel de l'œuvre publiée

### ● **Droit d'auteur:**

Protège toutes les œuvres, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination.

### ● **Droit à l'image:**

Le principe du droit à l'image est énoncé par les tribunaux dans les termes suivants : « toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation ».

### ● **Protection de la vie privée:**

Le droit interne français protège également ce droit fondamental : l'article 9 du Code civil dispose ainsi que « *Chacun a droit au respect de sa vie privée* ».

### Sources disponibles pour surfer tranquille:

- « Surfer tranquille ! Astuces pour bien profiter de la toile » Bogaert O, Vandermeersch D, éd. Racine rtbf, 2010
  - Site « CNIL » : Commission Nationale de l'Information et des Libertés <http://www.cnil.fr/>
  - Site « Internet sans crainte » soutenu par Union Européenne: <http://www.internetsanscrainte.fr/accueil>
  - Site « Internet pas tout net » : <http://netoupasnet.hautetfort.com/>
  - Le « Clémi » : <http://www.clemi.org/>
  - Le dictionnaire de l'informatique et d'internet : <http://www.dicofr.com/>
  - Site comment ça marche ? : <http://www.commentcamarche.net/>
  - Site : <http://www.jepubliejereflechis.net/>
  - Site Educnet : <http://www.educnet.education.fr/>
- Rubrique: se documenter, guide juridique

Outil CDI

## Comment protéger mon identité numérique ?



Année 2010-2011  
CDI Lycée Vauvenargues  
Aix en Provence

## Définitions

### L'identité personnelle :

Renvoie l'individu à son individualité, aux caractéristiques qui le rendent unique. D'un point de vue juridique, l'identité d'une personne est inscrite dans l'état civil et est garantie par l'État. Il s'agit de l'ensemble des éléments de fait et de droit relatifs à un individu (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.) légalement reconnu ou constaté, qui permet de l'individualiser de manière unique.

### L'identité sociale :

Elle se réfère aux statuts que l'individu partage avec les autres membres de ses groupes d'appartenance (sexe, âge, métier...).

### L'identité culturelle :

C'est l'adhésion plus ou moins complète d'un individu aux normes et valeurs d'une culture

### L'identité numérique

Elle se compose de l'ensemble des facettes de l'identité « traditionnelle » appelée aussi :

Le « moi numérique » constituée de nos pseudos, méls, identifiants, profils, avatars, etc.

Cette identité numérique est d'autant plus difficile à maîtriser puisque qu'elle évolue dans le temps.

## Possibilités offertes par Internet :

- Les réseaux sociaux:
  - My Space
  - Facebook
  - Twitter...
- Les blogs: journal « intime » d'un individu
- Les wikis: site web dynamique dont tout visiteur peut modifier les pages à volonté. Ils permettent de communiquer une idée rapidement: esprit collaboratif.

**Ces différents outils font partis du Web 2.0 dont les buts sont la collaboration et le partage, 1 exemple de wiki : wikipédia.**

Etre un bon citoyen  
c'est connaître ses  
droits et devoirs envers  
autrui et respecter  
les lois.

## Notre identité numérique se dessine grâce aux traces que nous laissons sur Internet :

### Les traces involontaires :

A partir du moment où nous nous connectons, nous laissons des traces involontaires utilisées à des fins commerciales:

- Adresse IP identifie l'ordinateur connecté (donne des informations sur le temps de connections et les sites visités.
- Lors de la navigation des cookies s'installent sur notre mémoire vive qui permettra de dresser notre profil: sites favoris, goûts musicaux et cinématographique, lecture et hobbies ...

### Les traces volontaires :

- Ce que nous publions ou nous disons de nous
- Répertoireés lorsque nous remplissons des formulaires en ligne
- Chaque fois que nous écrivons un commentaire sur un blog ou un forum, que nous publions un texte, une photo, les éventuels travaux

### Les traces héritées :

- Ce que l'on dit ou diffuse de nous sans que nous soyons au courant.